

Apprendre à maîtriser son budget

Le Centre communal d'action sociale propose depuis cette année une action éducative budgétaire destinée à des personnes volontaires. Il met aussi en place le microcrédit social régional avec ses partenaires.

Calculer ses revenus et ses dépenses pour le mois, tenir ses comptes au jour le jour... Gérer un budget, cela s'apprend. Le CCAS propose à ceux d'entre nous "qui ne savent pas où passe l'argent" une action éducative budgétaire. Ce dispositif a été mis en place à titre expérimental en 2009. En effet, les administrateurs et les agents qui siègent en commission chaque semaine pour l'attribution des aides facultatives ont vu depuis plusieurs mois le nombre des demandes augmenter, de même que les situations de surendettement. "On s'est rendu compte que des per-



Pour ne pas se laisser submerger quand les factures s'accumulent.

Bruno Barbord

sonnes avaient besoin d'un accompagnement budgétaire. C'est un outil complémentaire aux aides facultatives et aux autres outils" indiquent Elisabeth Monget, responsable du service intervention sociale et accompagnement et Isabelle Chauvet, sa collaboratrice en charge du pôle intervention sociale. La municipalité a voulu répondre à ce besoin par le financement d'un poste à mi-temps. "Dès que le budget 2009 a été voté par les élus,

cela s'est mis en place très rapidement". Une vingtaine de personnes, seules ou chargées de famille, rencontrent ainsi régulièrement depuis le printemps une conseillère en économie sociale et familiale. Toutes volontaires, elles ont été orientées vers le dispositif par des travailleurs sociaux. La conseillère leur apprend à gérer un budget au quotidien. De plus, en cas de surendettement, elle peut les accompagner dans les contacts avec les créanciers, avec le banquier ou les aider à la constitution d'un dossier de surendettement à déposer auprès de la Banque de France. De façon exceptionnelle, la conseillère peut aussi accompagner des personnes vulnérables vers des mesures de protection, comme une curatelle ou autres. Ce dispositif d'aide éducative budgétaire sera évalué en fin d'année, afin de décider de la suite à lui donner en 2010. ■

Véronique Duval

Contact : CCAS, Tél. 05.49 78 72 73.

NOTEZ-LE

Recensement citoyen

Vous avez 16 ans, vous habitez à Niort et vous êtes de nationalité française ? Si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez vous faire recenser auprès de la mairie.

OÙ ET COMMENT ?

Vous-même ou l'un de vos parents pouvez vous présenter à l'Hôtel administratif avec une pièce d'identité et un livret de famille pour faire la demande auprès du service des Formalités citoyennes. L'attestation vous est ensuite délivrée dans un délai de 48 heures.

QUAND ?

Dès que vous avez 16 ans et jusqu'à 3 mois au-delà de la date d'anniversaire.



Bruno Barbord

POURQUOI ?

Le recensement est obligatoire et universel. L'attestation qui vous est délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état. Cette démarche est citoyenne. elle permet l'inscription automatique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. ■

Hôtel administratif, place Martin Bastard, de 8h à 17h30 du lundi au vendredi et le samedi de 9h30 à 11h30. Contact : 05 49 78 75 04

Un microcrédit social

Concrétiser une formation, un achat domestique ou encore faire face à un divorce, un problème de santé... Pour les personnes exclues du système bancaire, comment financer des projets ou des accidents de la vie ? Depuis plusieurs années, la Région Poitou-Charentes a mis en œuvre à leur intention le microcrédit social régional universel. Cette année, le CCaS a rejoint la liste des organismes agréés pour recevoir les personnes intéressées par ce prêt, qui peut atteindre 4 000 euros. Les intérêts plafonnés à 4,5% seront remboursés à la fin par la Région, ce qui correspond à un prêt à 0%. De plus, il n'y a pas de frais de dossier et le délai d'instruction est réduit. Pour en bénéficier, il faut contacter l'un des organismes agréés. Au CCaS, deux agents reçoivent les demandeurs sur rendez-vous pour évaluer leur demande puis la présenter à la banque, qui décidera ou non d'accorder le prêt. Le CCaS peut accompagner les emprunteurs le temps du remboursement. Ce dispositif sera lui aussi évalué en fin d'année.

Nouveaux biberons dans les crèches

Au nom du principe de précaution, la municipalité a souhaité changer les biberons dans les crèches municipales.

Au cœur d'une polémique depuis quelques mois, les biberons en plastique contenant le bisphénol A, une substance qui pourrait être dangereuse pour la santé, ont été supprimés des crèches municipales. Plus d'une centaine de biberons, garantis sans ce composé chimique, ont été rachetés pour les quatre crèches municipales, ainsi que pour la halte-garderie et la crèche familiale gérées par le CCAS (Centre communal d'action sociale). Soit la totalité des biberons utilisés en crèche pour les tout-petits puisqu'à partir de 6 mois environ, commence la diversification de l'alimentation des bébés.

Selon des études canadiennes, qui ont abouti dans ce pays à la suppression de ce composé chimique entrant dans la fabrication de certains polycarbonates, le bisphénol A (ou BPA) pourrait provoquer un bouleversement hormonal. Bouleversement à l'origine de certains problèmes de fertilité, de cancer ou de diabète. L'autorité européenne de sécurité des aliments a en revanche réalisé une étude qui conclut qu'absorber une dose journalière minimale de BPA ne présente pas de danger car elle est assimilée dans le métabolisme.

Consciente de son rôle à jouer auprès des quelque 450 jeunes enfants inscrits dans les crèches niortaises, la municipalité a fait le choix de la sécurité. Certes, les doses toxiques sont peut-être infimes mais s'ajoutent à d'autres



Des biberons sans bisphénol A.

produits que nous ingérons malgré nous tous les jours ; il est donc souhaitable de ne pas augmenter les risques. Sachez que si vous êtes parent d'un bébé, vous pouvez vous aussi acheter facilement des biberons sans bisphénol A, soit en verre soit en plastique. Et sachez aussi que les études canadiennes indiquent

que les biberons sont toxiques s'ils chauffent excessivement. Leur conseil : ne pas utiliser de micro-onde ni de lave-vaisselle pour vos biberons. Les tétines, quant à elles, ne sont pas concernées car elles sont en caoutchouc ou en silicone. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

ASSOCIATION

Allaitement maternel



Continuons à parler bébés : L'association niortaise Voix lactées, la bien nommée, participe à la semaine mondiale de l'allaitement du 10 au 16 octobre. Samedi 10 octobre, vous devriez être attendris par la "grande tétée" qui se déroulera aux abords du marché et devrait réunir toutes les mamans allaitantes qui le désirent. Le mercredi suivant, le 14 octobre de 10h à 17h, la

placette du Moulin du Roc accueillera des stands de toutes les associations qui se mobilisent pour l'allaitement maternel et la parentalité. Des puéricultrices et des sages-femmes de la Protection maternelle et infantile, le Relais assistantes maternelles du CCAS, les animateurs familles des maisons de quartier seront présents pour répondre à vos ques-

tions. La médiathèque jeunesse participera aussi, en voisine, avec son "heure du conte" à 16h tandis que nous pourrons assister à un défilé de parents et bébés sur les différents systèmes de portage. La journée s'achèvera avec un débat sur "l'allaitement, juste un phénomène de mode ?" ■

Rens. Voix lactées,
tél. 05 49 76 04 66 ou 05 49 04 31 19.

CENTRE-VILLE

Circulez malin

Comme promis, la Ville a mis à profit l'été pour travailler au plan de circulation : avant la rentrée, plus de 100 itinéraires malins étaient mis en ligne sur www.vivre-a-niort.com

décongestionner certaines rues critiques mais aussi pour accompagner au mieux les automobilistes. Pour cela, les services municipaux ont été mobilisés pour proposer des scénarios alternatifs : autant pour fluidifier la circulation là où des points noirs étaient apparus que pour imaginer tous les trajets auto possibles. Tout en favorisant au maximum le recours à tous les modes de transport, vélo, marche à pied, navette Cititan et bus. Résultat : juste avant la rentrée des classes, fin août, le site Internet de la mairie mettait en ligne plus de 160 itiné-

raires malins. Un peu à la façon des célèbres sites de recherche d'itinéraires, vous pouvez depuis lors taper vos lieux de départ et d'arrivée et voir apparaître deux ou trois possibilités. Parallèlement, étaient étudiées toutes les propositions, des usagers comme des services municipaux, pour améliorer la circulation et régler certains points noirs. Ainsi les rues étroites de la colline Saint-André ou les abords de la place Saint-Jean où certaines rues ont changé de sens comme la rue Mellaise ou la rue Notre-Dame

(voir plan inséré dans ce numéro). Dernière chose, à découvrir dans notre supplément joint, une grande refonte du plan de stationnement dans le centre avec zone verte (la moins chère) et rouge (pour des stationnements de courte durée), l'ouverture du parking de La Roulière à tous et le franc succès remporté par la navette Cititan (*lire ci-dessous*). Et pour accompagner les Niortais, qui n'avaient pas été confrontés à de tels changements depuis plus de 30 ans, l'association des Vitrites de Niort organise le 3 octobre une journée d'information intitulée "Niort a la bougeotte" (*lire p. 5*) au cours de laquelle la Sopac offre un ticket de 2 heures de stationnement à La Roulière ou à Marcel-Paul. ■

VBL



La municipalité s'y était engagée : profiter de l'été pour mettre à l'épreuve le nouveau plan de circulation lancé fin juin et apporter toutes les améliorations possibles. A la fois pour

CENTRE-VILLE

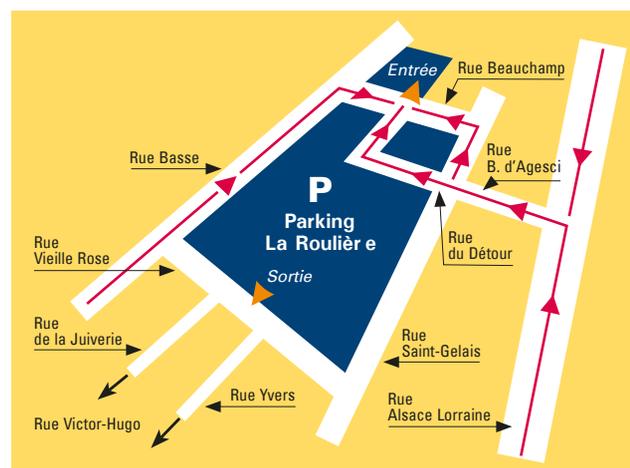
Le parking de La Roulière grand ouvert

Depuis cet été, le parking public de la Roulière, situé en plein centre-ville, n'est plus réservé aux seuls abonnés mais ouvert à tous.

Il n'était jusqu'ici connu que des abonnés qui étaient les seuls à pouvoir s'y garer. Mais depuis la fin juin, le parking public de La Roulière, situé rue Beauchamp, est accessible à tous. Il reste bien sûr une solution hyper pratique pour tous les habitants de la colline Saint-André qui ont un tarif préférentiel "résidents" mais il s'est aussi ouvert aux usagers horaires. C'est-à-dire à tous ceux qui vont s'y stationner en prenant un ticket... moitié

moins cher que le parking de la Brèche. Comme son frère jumeau, le parking Marcel-Paul qui irrigue plutôt l'avenue de Paris et l'avenue de la République, vous pouvez aller vous y garer pour faire vos courses. Et montre en main, sachez que ce parking de La Roulière est même le plus proche des deux pour aller faire son marché ou ses démarches à la mairie : entre 6 et 8 minutes... selon que vous descendez ou que vous montez la colline.

Encore peu connu, ce parking de La Roulière dispose pourtant de 350 places sur 3 niveaux et un panneau indique à l'entrée le nombre d'emplacements disponibles. D'ici la fin 2010, ce type de panneaux, que l'on appelle "jalonnement dynamique" sera installé sur plusieurs axes



dans la ville pour signaler à tous les automobilistes dans quel parking il vaut mieux aller se garer à un instant T. Côté pratique, il faut aussi savoir que le parking de La Roulière est très accessible en prenant la rue Alsace-Lorraine, la rue Bernard d'Agesci puis la rue Beauchamp. Côté tarifs, sachez qu'il existe comme à Marcel-Paul des forfaits demi-journée (2,50 euros) et journée (4 euros) et que le Conseil municipal a voté en mai des abonnements préférentiels pour

les étudiants, les résidents du quartier et les actifs qui travaillent en centre-ville (de 40 à 50 euros par mois). Une bonne solution en somme pour tous ceux qui veulent venir dans l'hyper-centre en voiture... D'autant que ce mois-ci, la Sopac et l'association des Vitrites de Niort offrent deux heures de stationnement gratuit, valables jusqu'au 31 décembre (*lire article p. 5*)... ■

VBL

La navette Cititan

Alternative à la voiture dans l'hyper-centre, la navette Cititan, mise en place lors de la piétonnisation fin juin, affiche un bilan très positif. Au bout de son premier mois, la navette transportait une moyenne de 450 voyageurs par jour, avec des pics de fréquentation les jeudis, jour de marché, allant jusqu'à 750 personnes. Rappelons que le Cititan effectue un trajet en forme de 8 allant de la brèche à la place du Port. Gratuites, ces navettes permettent aux piétons de se déplacer facilement dans tout le centre-ville commerçant, avec ses achats, une poussette ou en fauteuil roulant. D'autant qu'elles passent environ toutes les cinq à dix minutes de 7h20 à 19h40...

Plus nombreux, mais encore ?

Plus nombreuse, mais aussi plus âgée et plus diplômée : Les résultats détaillés du recensement lors des enquêtes réalisées de 2004 à 2008 dessinent l'évolution de la population niortaise depuis 1999.



Une population plus âgée

La répartition par tranche d'âge montre que, depuis 1999, le nombre des plus de 45 ans s'est accru alors que celui des 0-44 ans a légèrement diminué. On compte plus de Niortaises que de Niortais. Les 3/4 des Niortais de 2006 vivaient dans la commune il y a 5 ans. Le 1/4 restant se répartit entre personnes venant de la région et hors région.



27 700 actifs

Parmi les Niortais âgés de 15 à 64 ans, près de 3 sur 4 sont actifs (74,4%) et 1 sur 10 est élève ou étudiant. Plus de 9 actifs sur 10 sont salariés. On compte moins de chômeurs en 2006 (8,6%) qu'en 1999 (10,8%). Mais depuis, les derniers chiffres du chômage communiqués par le gouvernement montrent qu'en 2009, la situation s'est dégradée sur la région. Près d'un travailleur sur 3 est employé (32%). Viennent ensuite les professions intermédiaires (29,4%), les ouvriers (17,7%) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (17,1); enfin les artisans, commerçants, chefs d'entreprises (3,5%), et les agriculteurs (0,2%).

En début d'année, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) nous apprenait que Niort avait passé le cap des 60 000 habitants. Déterminée au cours des cinq campagnes de recensement de 2004 à 2008, la population légale de la ville au 1^{er} janvier 2006 s'établit précisément à 60 486 Niortais, soit 1140 habitants supplémentaires (*lire Vivre à Niort n° 191*). Cette progression est une bonne nouvelle après plus de deux décennies de déclin démographique. En effet, en 1975, notre ville comptait plus de 62 000 âmes ! Cet été, le site de l'Insee a communiqué en outre les résultats détaillés selon 6 thèmes : évolution et structure de la population, diplômes et formation, formes et conditions d'emploi, emploi et population active, famille et situation matrimoniale, logement (*voir ci-contre*). Une mine d'informations qui, comparées aux résultats du recensement 1999, nous renseigne sur l'évolution de notre cité. ■

Plus diplômée

Les habitants sont plus diplômés en 2006 qu'en 1999 (16,8 % ne sont titulaires d'aucun diplôme contre près de 19% en 1999), et ils sont aussi plus nombreux à être titulaires de diplômes niveau bac et au-dessus.



Des familles plus petites

Depuis 1968, la taille moyenne des ménages est en constante diminution. Encore légèrement supérieure à 2 personnes en 1999, elle tombe à moins de 2 en 2006. On compte plus de personnes seules (13 000 contre 10 500) et de familles monoparentales (2 400 contre 2 200), et moins de couples mariés (42% contre 46%) qu'en 1999.

Davantage de logements

On dénombre 31 210 logements en 2006, contre 30 013 en 1999. 93% sont des résidences principales (88,7% en 1999) et 5 % des logements sont vacants, contre près de 10% en 1999. Plus d'1 logement sur 2 est une maison (58,2%), toutefois plus de la moitié des occupants sont locataires (51,4%). Enfin, plus de 4 ménages sur 5 disposent d'au moins une voiture et plus d'1 sur 4 de deux voitures ou plus.



Véronique Duval

HÔTEL DE VILLE

Un million d'euros de travaux

Après les travaux extérieurs faits en 2008, la mairie est entrée dans une nouvelle tranche de bouleversements. L'enjeu : rendre le bâtiment accessible aux personnes handicapées et le mettre en sécurité.

Certes, depuis la rénovation de sa façade principale l'an passé, notre maison commune semble avoir retrouvé son allure. Mais c'est aujourd'hui de l'intérieur du vénérable bâtiment construit en 1900 dont il faut s'occuper. Et le plus rapidement possible. Des travaux recommandés depuis plusieurs années pour rendre notre mairie conforme

aux normes de sécurité et accessible aux personnes à mobilité réduite. Soit un budget total de 1,050 million d'euros TTC pour une durée de chantier estimée à un an. Un coût maîtrisé car il est prévu que le chantier fasse le plus possible appel aux compétences des services techniques municipaux en complément des huit entreprises retenues.

Six niveaux

Depuis l'été dernier, tout le réseau électrique est progressivement refait. De même que le câblage informatique qui n'était plus adapté au travail du XXI^e siècle. Mais surtout, le "Manitou" géant de 21 mètres, que vous avez peut-être aperçu au côté de l'Hôtel de Ville, est apparu pour permettre la réalisation d'un grand ascenseur. Ascenseur qui rendra enfin les lieux accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et desservira les 6 niveaux du bâtiment : du sous-sol aux combles. Une priorité pour la municipalité qui a voulu à la fois répondre aux prescriptions des pompiers et anticiper sur la loi qui rend obligatoire l'accessibilité de tous les lieux publics en 2015.

Jusqu'ici, seul un vieil ascenseur et un monte-charge des



Des kilomètres de câbles informatiques.

Bruno Dembord

années 50 permettaient de se rendre dans certaines salles de réception de la mairie mais impossible par exemple d'aller assister au conseil municipal. Cette nouvelle tranche de travaux comprend donc aussi la réalisation d'une nouvelle tribune, le fameux "poulailler" qui permet à tous les Niortais de venir tous les mois écouter les débats du conseil. Afin de ne pas perturber ces débats, ces travaux n'auront lieu qu'entre deux séances. Sachez aussi que si vous avez prévu de vous marier à Niort cette année, pas de souci : la belle salle des mariages de l'Hôtel de Ville n'est pas affectée par le chantier qui se déroulera autour et qui, naturellement, s'arrêtera le samedi, jour J des cérémonies nuptiales... En revanche, plus question d'organiser ni expos ni événements pendant un an dans le salon d'honneur ou dans le grand hall. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

EAU

En finir avec le plomb

Rue de Ribray, les panneaux "attention travaux" ont pris place entre la rue du Bas-Sablonnier et la rue Mouganderie. A la fin du mois, le Syndicat des eaux du Vivier aura changé 265 branchements en plomb dans cet axe. Une centaine d'autres le seront d'ici fin 2009, rue Paul-François-Proust, et dans une dizaine de rues situées entre l'avenue de St-Jean d'Angély et la rue St-Symphorien. Les travaux prévus dans les rues du Petit-Banc, de la Gare et du Rempart seront engagés à la suite en coordination avec les travaux de voirie. Pour répondre aux nouvelles normes sanitaires, le SEV doit changer environ 7 000 branchements en plomb dans la ville d'ici 2013. Pas d'inquiétude cependant : le calcaire de notre eau protège les canalisations et donc les usagers.



Bruno Dembord

Sachons encore que le SEV intervient jusqu'au compteur et que ce dernier doit être en limite de domaine. Aux propriétaires de renouveler ensuite les conduites chez eux.

A noter : Les agents du Syndicat des eaux sont munis d'une carte officielle et ne peuvent en aucun cas percevoir de règlement à domicile. Demandez donc à voir cette carte avant de laisser entrer un inconnu. ■

Tous les accès revus pour les handicapés.



Bruno Dembord

Dessine-moi la Brèche

La Ville a lancé en juin une concertation sur le projet du jardin de la Brèche. Une cinquantaine de Niortais présents ont imaginé le futur parc. Les travaux redémarrent en janvier.

1. Lieu d'événements et d'animations

L'époustouflant spectacle organisé pour les 15 ans du Snob, le 20 juin, l'a confirmé : la place de la Brèche peut devenir un lieu magique pour peu qu'on la confie à des artistes de talent. Dotée de dimensions exceptionnelles pour une ville moyenne et d'un dénivelé utile à la visibilité de la scène, notre Brèche a depuis toujours accueilli les grands événements. Les Niortais souhaitent que cette vocation festive soit renforcée mais qu'ils aient aussi la possibilité d'organiser les animations de moyenne ampleur sans qu'elles soient noyées dans l'immensité. L'architecte suggère qu'elles aient lieu sur le parvis en haut de la place et sur le côté gauche, le long du mail créé avenue des Martyrs de la Résistance (début des travaux janvier 2010, lire ci-contre).

2. Lieu de rencontres et de partage

Mais au-delà des grandes dates, il s'agit de faire vivre notre place au quotidien. Nos concitoyens veulent en faire un lieu de rencontres pour toutes les générations afin que les différents usages de la place se croisent. Par exemple, un espace de jeux pour les enfants qui ne soit pas isolé, à la marge de la place, mais bien intégré. Que la place soit un lieu de promenade ombragée où l'on puisse aussi pique-niquer ou jouer aux boules... A noter que la réduction du parking



Studio Milou

permettra de planter plus d'arbres que dans le projet initial. Volonté aussi que l'espace pour les chiens et leurs maîtres ne se résume pas à un canisite mais soit conçu comme un espace clos, plus vaste.

3. Lieu de découverte et de pédagogie

Les naturalistes sont là pour nous rappeler que notre cœur de ville est encore un refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux ou d'insectes. D'où l'idée de créer un parcours à thèmes sur la Brèche pour y découvrir par exemple papillons et plantes de la région. Imaginer que les jardins changent au gré des saisons, évoluent au fil des

années. Les Niortais présents ont réaffirmé que notre place devait jouer un rôle phare pour faire découvrir notre histoire et relier Niort au Marais poitevin. Le projet est donc de créer un jardin humide et d'intégrer l'eau sous la forme de bassins. Le Maire pour sa part souhaite que ces pièces d'eau soient des lieux de jeux et de rafraîchissement pour les enfants notamment et non pas des simples ornements.

4. Lieu de passage dans un parcours urbain

Plus question de laisser la Brèche isolée de son contexte urbain, comme une reine sur son piédestal : il faut veiller à

La place de la Brèche en dates

- Janvier 2010 - novembre 2010 : travaux avenue des Martyrs-de-la-Résistance et aménagement d'un mail.
- Été 2010 - fin 2011 : travaux du parking souterrain.
- Été 2011 - début 2012 : aménagement des jardins et des voiries autour de la place.

l'intégrer dans son environnement. Pour cela, plusieurs pistes : d'abord, le coteau qui sépare la Brèche de l'avenue des Martyrs va s'effacer avec la création d'un mail ombragé. Ce qui rendra la place accessible à tous de part en part, y compris aux personnes à mobilité réduite, de sorte que nous pourrions la traverser du nord au sud et d'est en ouest. Et elle pourra devenir à moyen terme un des lieux d'exposition de la statuaire et d'œuvres contemporaines : les grandes émergences de bois situées en haut de la place pourront devenir des cimaises géantes tandis que les jardins pourront nous entraîner à découvrir un artiste exposé jusqu'à la Sèvre par exemple... ■



La concertation sur la Brèche a eu lieu en juin dernier.

Bruno Derbord

VBL

ECOLE D'ARTS

Les arts plastiques rejoignent la musique

L'Ecole d'arts plastiques accueille à la rentrée ses quelque 200 élèves dans ses nouveaux locaux au centre Du Guesclin. Rencontre avec sa directrice, Olivia Léonard.

Vivre à Niort : Pouvez-vous nous présenter ces nouveaux locaux au centre Du Guesclin ?

Olivia Léonard : Nous avons conçu les aménagements de ces locaux et ils sont adaptés à nos besoins. Ce déménagement était à l'étude depuis plusieurs années. Nous avons deux salles pour la peinture, deux pour le dessin, une salle pour la gravure et une pour la tapisserie. Plus une bibliothèque – qui est aussi une salle de projection – et une salle d'attente. L'intérêt du site (comparé à l'ancien, situé à Champclairot, ndlr), c'est qu'il est plus central, avec un parking sur place, un accès handicapés et qu'il accueille déjà le Conservatoire Auguste-Tolbecque. Le

mercredi, les enfants qui font aussi de la musique ou de la danse pourront facilement passer d'un bâtiment à l'autre. C'est plus pratique pour les parents et cela va renforcer nos relations entre établissements d'enseignement culturel.

VàN : A l'issue de votre première année à Niort, quels sont les projets existants ?

OL : Je suis arrivée en septembre 2008 de Dax où j'étais professeur d'arts plastiques. L'année dernière a été une année très riche, avec la prise en main de l'école et de nouveaux partenariats : avec le Moulin du Roc, le Conservatoire. Ainsi, nous avons créé une affiche et les décors d'un spectacle de l'Ecole de musique à Villiers-en-Plaine ; pour la Nuit de l'eau, nous avons aussi exposé à Pré-Leroy des travaux d'élèves sur ce thème. Cette année, nous allons travailler davantage avec l'Inspection académique. Autre projet, une conférence en histoire de l'art sur le thème des couleurs le 13 octobre au musée d'Agesci, là où a eu lieu en juin dernier notre exposition de fin d'année.



Olivia Léonard, directrice, devant la nouvelle école d'arts plastiques.

Bruno Derbord

VàN : Vous enseignez aussi le dessin et la peinture. Que cherchez-vous à transmettre ?

OL : Tous les professeurs de l'école sont aussi des artistes. Ce qui m'intéresse, c'est d'apporter une ouverture culturelle : montrer différentes œuvres, de différentes civilisations, qui vont servir de support d'inspiration pour appréhender un thème de façon transversale. J'ai dans mes cours des enfants de tout âge, des adultes et des adolescents. Notre rôle en tant qu'enseignants est de les guider dans une créativité qu'ils vont peu à peu personnaliser. ■

Propos recueillis par
Véronique Duval

Conférence sur les couleurs par Agnès Brillatz au musée d'Agesci le 13 oct. à 18h. Entrée gratuite.

Infos pratiques

- L'Ecole d'arts plastiques de la Communauté d'agglomération de Niort accueille plus de 200 élèves, à Niort principalement mais aussi à Echiré.

- Cours à Niort : Dessin/peinture (4 cours enfants de 6 à 14 ans), peinture (2 cours adultes et ados), dessin (5 cours enfants, ados et adultes), tapisserie et feutre (1 cours adultes et ados), modelage (1 cours enfants) et dessin/gravure (2 cours adultes et ados).

- Important : pour tous ces cours, aucun matériel n'est à acheter car toutes les fournitures sont sur place. Possibilité d'une séance d'essai. Cette année, 3 tarifs par activité sont proposés en fonction du quotient familial.

Ecole d'arts plastiques, Centre Du Guesclin, place Chanzy, bâtiment C entrée 2. Le secrétariat est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Tél : 05 49 24 25 22. Courriel : artsplastiques@agglo-niort.fr

Plus de 200 élèves suivent les cours.



Communauté d'Agglomération

Un studio de danse pour les associations

Au centre Du Guesclin, un nouveau studio de danse, d'une superficie de 90 m², est mis à disposition des associations qui enseignent cette discipline. Une demande de longue date de leur part, maintenant satisfaite après des travaux cet été au rez-de-chaussée du bâtiment A. Rens. Tél 05 49 78 71 69.

Fiers de leur nouvelle caserne

Ce mois-ci, les pompiers niortais prennent possession du nouveau centre de secours principal, situé à l'entrée Est de la ville. Ils ont été étroitement associés à sa conception.

Le 28 septembre, les clés de la toute nouvelle caserne des pompiers sont remises au commandant Jean-Michel Grignard, qui dirige la compagnie de Niort. Avec sa haute tour accolée d'un escalier métallique en colimaçon, le bâtiment situé le long du boulevard Pierre-Mendès-France près de l'avenue de Limoges, se repère de loin. Cet emplacement stratégique offre des accès rapides à toute la zone défendue, qui s'étend sur Niort et 26 autres communes. Ce mois-ci, les pompiers commencent à transférer matériels, véhicules et systèmes de transmissions depuis le quartier Cham-

pommier vers le nouveau centre de secours principal. Un déménagement échelonné sur un mois et demi, de façon à ne pas perturber le déclenchement des secours. Implantée sur un terrain de 2,4 hectares, la caserne sera inaugurée le 4 décembre (jour de la Ste-Barbe) et une journée portes-ouvertes est prévue le lendemain. Une nouvelle ère commence ! Après des décennies de gestation, deux ans d'études et 14 mois de chantier, sous l'égide du lieutenant-colonel Emmanuel Clavaud, directeur départemental adjoint et chef de projet et de François Fernandez, responsable du service bâtiment... Et avec la participation des futurs usagers, comme le souligne ce dernier : " *Tout est fait en collaboration avec l'ensemble du personnel.*"

Très haute qualité énergétique

Béton brut, acier et économies de peinture confèrent au bâtiment un aspect très fonctionnel. Qualité de vie, amélioration des conditions de sécurité, diminution des impacts sur l'environnement : tels sont les objectifs qui ont guidé sa conception, pour le cabinet niortais Architectes associés comme pour les pompiers. Ceux-ci ont non seulement été consultés sur le choix du projet initial, en 2003, mais ont aussi travaillé sur les plans et proposé des améliorations jusqu'au bout. Le tout en restant dans l'enveloppe fixée. Au final, la nouvelle



Emménagement ce mois-ci pour le commandant Grignard et les 147 pompiers.



Bruno Darbord

caserne, dont la surface de 3600m² est 2,4 fois plus grande que l'ancienne, aura un impact deux fois moindre sur l'environnement. Récupération d'eaux pluviales, panneaux photovoltaïques, orientation optimale... Le bâtiment, labellisé très haute qualité énergétique, permettra d'économiser, par mètre carré, 55% des consommations d'énergies et 50% des émissions de gaz à effet de serre. Le tout pour un surcoût par rapport au chiffrage initial de... 375 euros ! Cet équipement " *coûte au final 20% moins cher qu'une caserne équivalente en France*" conclut avec fierté le commandant de la compagnie niortaise. ■

Véronique Duval

Le centre de secours en chiffres

- 7 M d'euros TTC : le coût global de la nouvelle caserne, dont 5 millions d'euros de travaux.
- 1,6 M d'euros : la participation financière de la ville de Niort.
- 36 000 euros : la somme qui sera économisée chaque année pour faire fonctionner ce nouveau centre.
- 27 : le nombre de communes défendues par ce centre et qui ont participé à son financement, aux côtés de l'Etat et du Conseil général.
- 105 000 : le nombre d'habitants défendus
- 147 : le nombre de sapeurs-pompiers au centre de secours de Niort, soit 80 volontaires et 67 professionnels, plus 3 personnels administratifs et techniques.
- 6 000 : le nombre d'interventions effectuées chaque année par les pompiers niortais, soit 16 par jour en moyenne.

La sécurité comme priorité

Au centre de secours principal, priorité a été donnée à l'ergonomie et à la sécurité du personnel. Une préoccupation constante au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), basé à Chauray et dirigé par le Colonel Trépos. Le chef des pompiers du département a, depuis son arrivée en 1998, instauré des méthodes de travail et de management qui ont permis de diminuer les accidents alors que les interventions n'ont cessé d'augmenter. Cette démarche pilote, labellisée agenda 21, s'appuie sur la participation du personnel et sur des études menées au sein du Pôle universitaire niortais. Elle obtient des résultats tels que le service reçoit en formation des collègues venus de toute la France.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Travaux boulevard Sellier



Piste cyclable et aménagements sécurisés pour les piétons.

Bruno Dierbord

Le chantier se déplace sur le boulevard Henri-Sellier mais sachez que les commerces restent ouverts et accessibles. Décomposés en plusieurs tranches, pour ne pas arrêter

le trafic et permettre une circulation alternée, les travaux consistent actuellement à aménager un giratoire au carrefour Sellier-avenue de la Venise-Verte. Cette phase

de travaux devrait durer jusqu'à la mi-octobre, sous réserve des conditions météorologiques. De la mi-octobre à la mi-décembre environ, le chantier se déplacera sur le boulevard Sellier proprement dit qui va être transformé en véritable "boulevard urbain" (lire Vivre à Niort n°195), offrant plus de sécurité aux usagers, automobilistes ou cyclistes. Un giratoire sera créé au carrefour Sellier-rue Sainte-Claire Deville avant que début 2010, cette rue ne soit à son tour complètement réaménagée. ■

Toutes les infos sur www.agglo-niort.fr

NOTEZ-LE

Déclarer son puits

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tous les puits et forages doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. Si vous avez déjà un ouvrage de ce type chez vous ou si vous souhaitez en réaliser un, vous devez donc le déclarer auprès du service communal d'hygiène et de santé (SCHS). La procédure à suivre est simple, il vous suffit de remplir un formulaire unique, quelle que soit votre situation. Vous pouvez le retirer directement dans les bureaux du SCHS ou le télécharger sur le site Internet www.vivre-a-niort.com. Seuls les délais de déclaration à respecter sont différents. S'il s'agit d'un ouvrage existant, vous devez le déclarer avant le 31 décembre 2009. S'il s'agit d'un projet de puits ou de forage, vos formalités s'effectuent en deux temps : vous déclarez votre intention de projet au plus tard 1 mois avant la date de début des travaux et au maximum 1 mois après la fin des travaux,

Le saviez-vous ?

Aider les ados à faire du sport

L'un des axes forts de la politique sportive municipale, à la suite des Etats généraux du sport, est l'aide aux jeunes. Les familles les plus modestes ont en effet de réelles difficultés à payer les licences sportives de leurs ados alors que pour les plus jeunes, la formule de l'Anios permet un accès au sport à moindre coût. Lors du conseil municipal du 6 juillet dernier, les élus ont donc décidé d'adopter le "coupon sport"

La Ville achète chaque coupon sport 20 euros, valeur d'échange réelle, à l'Association nationale pour les chèques vacances qui gère ce dispositif. Elle les revend ensuite à moitié prix, soit 10 euros, aux familles qui ont un quotient familial entre 1 et 3. Sur le principe des chèques vacances et des chèques déjeuners, les parents peuvent utiliser les coupons sport comme moyen de paiement pour régler l'adhésion de leurs

enfants aux clubs niortais. Pratique : Si votre enfant est âgé de 12 à 16 ans et que votre quotient familial (QF) est compris entre 1 et 3, il vous suffit de vous présenter à la patinoire, muni d'une preuve de votre QF, pour acheter vos coupons sport. ■

Renseignements au service municipal des Sports, tél. 05 49 78 77 93.



Nouveau : les coupons sport.

Dierbord



vous actualisez votre déclaration. Cette démarche est obligatoire, cadrée par le décret du 2 juillet 2008, mais c'est aussi et avant tout une démarche citoyenne. L'eau est un bien commun qu'il convient de protéger et les ouvrages mal réalisés peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique. ■

Plus d'infos sur www.vivre-a-niort.com. Contact Mairie de Niort, SCHS au 05 49 78 79 93.